



Bien choisir sa revue de publication, c'est éviter les éditeurs douteux !

Le développement de l'Open Access a modifié les pratiques de communication et de publication scientifique. INRAE, en cohérence avec son engagement de promotion des principes de l'intégrité scientifique (fiabilité, honnêteté, respect, responsabilité)*, invite les chercheurs de l'institut à faire preuve de vigilance envers certains éditeurs (*publishers* ou *maisons d'édition*) ayant des pratiques peu vertueuses et parfois franchement douteuses. Plus difficiles à détecter que les éditeurs prédateurs, les éditeurs « gris » ou « douteux » sont néanmoins très nuisibles pour la recherche en diffusant des revues de faible qualité en Open Access avec un coût d'APC** (*Article processing charges*) souvent modéré. Ces revues couvrent de nombreux domaines scientifiques et touchent largement les différentes communautés scientifiques. Le démarchage massif auprès des chercheurs (invités avec insistance à publier dans ces journaux ou à réaliser des analyses de manuscrits dans des délais très courts) se traduit par un nombre important de publications, permettant ainsi à ces revues d'intégrer des bases de données de référence et d'afficher un facteur d'impact parfois élevé. Cette stratégie très offensive permet avant tout à ces éditeurs d'augmenter leur chiffre d'affaire, parfois au détriment de la qualité des procédures de validation et de l'information scientifique qu'ils diffusent.

Les revues et les éditeurs prédateurs sont des entités qui privilégient l'intérêt personnel au détriment de l'érudition et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écart par rapport aux bonnes pratiques rédactionnelles et de publication, un manque de transparence et/ou le recours à des pratiques de sollicitation agressives et sans discernement.

Grudniewicz A et al., 2019. Predatory journals: no definition, no defence. Nature 576: 210-212, traduction Hervé Maisonneuve, blog Revues & intégrité, billet du 16/12/2019

Quelles conséquences pour les chercheurs ?

La publication est un acte inhérent à la pratique de la recherche. Le chercheur est libre de choisir le mode de diffusion de ses résultats. Néanmoins, la publication doit être menée dans le strict respect des principes d'intégrité scientifique. Des pratiques telles que la publication d'un article non/mal validé par les pairs ou encore la multiplication des publications pour obtenir un financement ou étoffer son curriculum vitae portent à terme préjudice à la réputation et à la crédibilité du chercheur et de son institution. Ce type de pratique est susceptible de dériver vers une mauvaise conduite en recherche. De plus, la rédaction, la révision, la relecture, les frais de publication, la consultation bibliographique, l'archivage documentaire sont coûteux pour les institutions de recherche publique. En publiant dans des revues douteuses, les chercheurs entretiennent ce système, alors que l'argent public ne devrait pas être utilisé pour promouvoir et financer de telles revues. La prise de conscience de ce phénomène au niveau des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des agences de financement de la recherche amène à faire évoluer les critères d'évaluation individuelle et collective et de fait, publier dans une revue ayant un comportement douteux ne peut être conseillé.

* Politique et dispositions d'INRAE en faveur de l'intégrité scientifique : url.inrae.fr/359Kfzj

** Frais payés par les auteurs aux revues proposant la diffusion de leurs articles en accès libre avec le modèle auteur-payeur

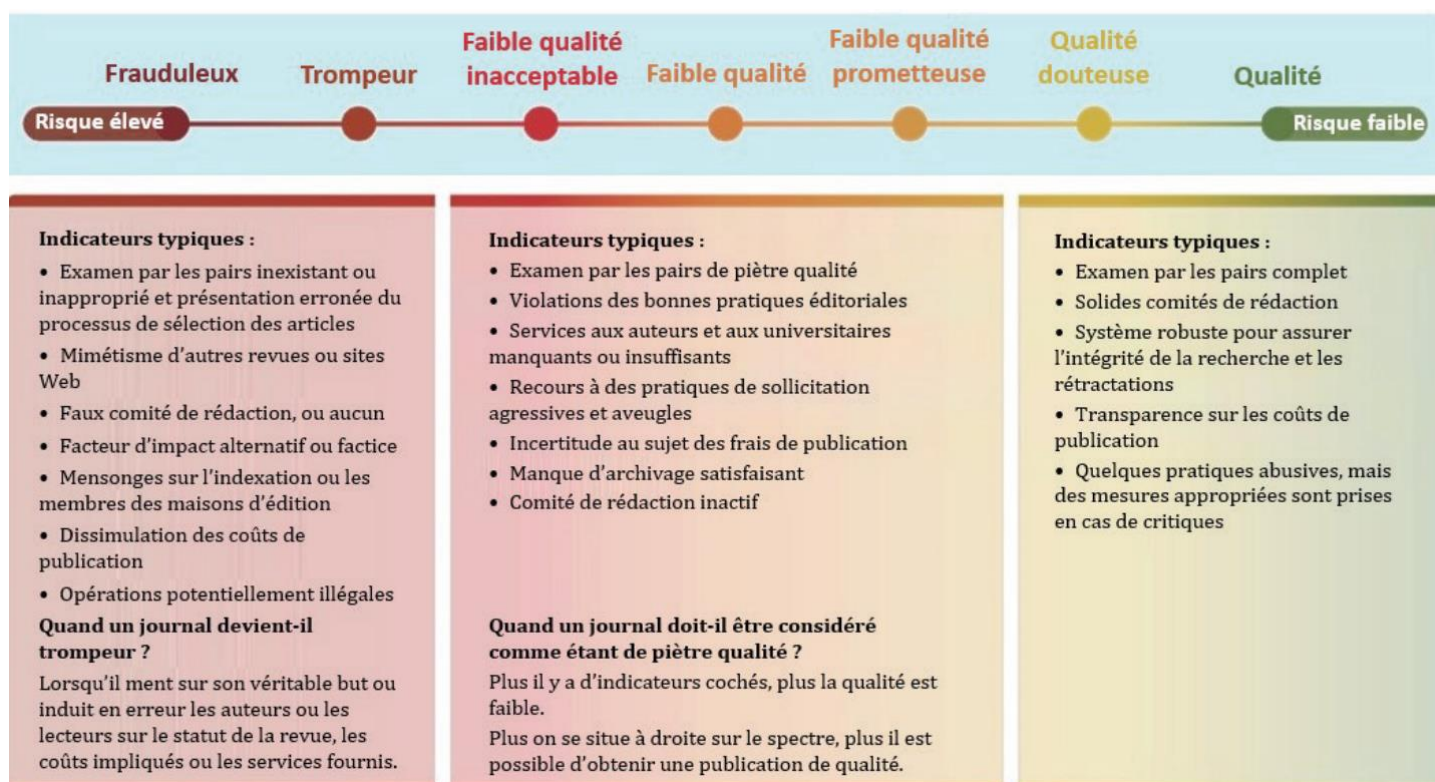
Quelles conséquences pour les revues intègres ?

En pratiquant des délais de publication très courts et des prix d'APC très attractifs pour les chercheurs, ces éditeurs peu vertueux exercent une concurrence forte et parfois déloyale vis-à-vis de revues de qualité. Les processus de validation des contenus scientifiques par les pairs sont essentiels à la crédibilité des résultats publiés, et requièrent du temps et de la disponibilité pour pouvoir être réalisés dans de bonnes conditions. La survie à terme de certaines de ces revues intègres est menacée.

Comment évaluer la crédibilité d'un éditeur et sa revue ?

Afin que les chercheurs puissent estimer rapidement le degré de fiabilité d'un éditeur, des outils simples ont été développés. Lancé en 2015, le site *Think Check Submit*, créé par des acteurs majeurs de la communication scientifique, propose un rapide questionnaire en 3 étapes. Pour approfondir cette estimation, il existe l'outil numérique *Compass To Publish* développé en 2020 par l'Université de Liège, ou encore la *Grille d'évaluation* de l'Université du Québec. Enfin, l'*InterAcademyPartnership* propose dans son dernier rapport sur les conférences prédatrices, un spectre de fiabilité permettant d'évaluer de manière moins binaire (prédateur/non prédateur) la fiabilité d'un éditeur (cf. ci-dessous)^[1].

Il ne faut pas non plus hésiter à échanger et à partager des retours d'expériences entre collègues. C'est aussi une manière d'obtenir des informations pour décider du choix d'une revue de publication.



Un spectre de comportements prédateurs pour les revues

Source : *Lutte contre les revues et conférences prédatrices*^[1], IAP, Mars 2022

Le cas MDPI

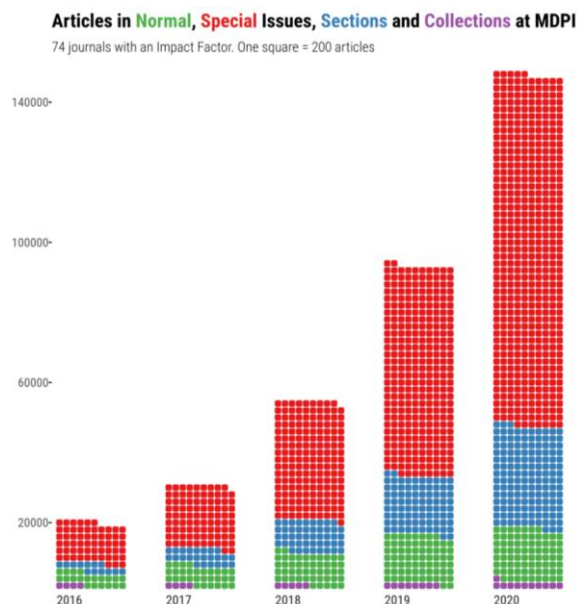
Multidisciplinary Digital Publishing Institute

Cet éditeur de revues en Open Access est aujourd'hui bien établi après avoir créé un large bouquet de revues nouvelles à partir de 2010. Le nombre de publications de chercheurs INRAE dans certaines de ses revues est en constante augmentation. C'est pourquoi il fait l'objet d'une attention particulière.

En effet, au cours de ces dernières années, MDPI a présenté un taux de croissance impressionnant, comme le montre le graphique ci-contre, entraînant une augmentation de son chiffre d'affaires de 14 millions de dollars en 2015 à 191 millions de dollars en 2020^[2], soit 1 264 % de croissance en six ans.

La crédibilité discutable^[3] accordée à MDPI provient essentiellement des 18 revues de son catalogue dont le facteur d'impact est supérieur à 4. L'éditeur reste connu pour utiliser des méthodes douteuses :

- Sollicitations abusives des chercheurs repérés grâce à des outils d'intelligence artificielle selon leur domaine de compétences ;
- Multiplication des numéros spéciaux chaque année (cf. graphique) pour attirer des auteurs ;
- Création de revues avec des titres similaires à d'autres revues de renom (ex : *Animal* et *Animals*, *Cell* et *Cells*)
- Délais de publication brefs et piètre qualité de la communication vers les auteurs.



Source^[2], Data MDPI-code : @paolocrosetto

Quelques remontées de chercheurs et d'éditeurs INRAE

« Leurs revues sont attractives : on peut avoir un papier accepté et publié en moins d'un mois »

« J'ai été très surpris de voir un délai de 15 jours entre la soumission et acceptation pour un nombre non négligeable d'articles ! »

« Open access à des coûts hyper compétitifs et avec un impact facteur très honnête »

« Cela risque de pénaliser le CV des jeunes chercheurs privilégiant les publications dans ses journaux »

« Il y a AnimalS, mais aussi PlantS, FisheS, ForestS, GeneS, Cells, CancerS, VaccineS, ViruseS... La liste est longue des noms copiés, c'est clairement un comportement hostile et incorrect »

« J'ai une expérience plutôt négative de MDPI qui par exemple a créé une revue de contrefaçon Animals à partir de la revue Animal, ce qui nous a créé et continue de nous créer, pas mal de difficultés »

« Je ne sais pas si c'est à INRAE de communiquer sur le sujet des éditeurs douteux, mais au moins aux chercheurs et aux encadrants dans les unités d'informer les collègues »



Recommandations

Afin de limiter les risques de publier un article dans une revue douteuse voir prédatrice :

- Utiliser les outils et les ressources présentés dans cette fiche ;
- Ne pas compter exclusivement sur des listes noires ou blanches d'éditeurs prédateurs ou douteux ;
- Se familiariser avec les caractéristiques les plus courantes des pratiques douteuses/prédatrices (voir le tableau plus haut) ;
- Échanger avec les collègues sur les revues qu'ils utilisent et leur retour d'expérience ;
- Demander conseil à votre documentaliste d'unité, de centre ou de département ;
- Consulter la composition des comités de rédaction et éventuellement contacter un membre de votre communauté scientifique ;
- Ne pas accepter d'apparaître comme éditeur associé de complaisance de ces revues.

Et pour ne plus entretenir le système :

- Arrêter de publier dans des revues douteuses ou prédatrices et éviter de les citer ;
- Ne pas faire de relecture de manuscrits pour ces revues, ni participer à leurs comités de rédaction ;
- Ne pas accepter de coordonner de numéros spéciaux. La revue se sert de vous pour attirer d'autres auteurs ;
- Ignorer les messages insistants reçus de la part de ces éditeurs douteux ;
- Promouvoir des revues de qualité et des pratiques de publication ouverte permettant l'échange d'informations scientifiques validées par les pairs ;
- Arrêter d'utiliser les indicateurs purement bibliométriques comme l'impact facteur des revues pour évaluer la qualité des recherches (déclaration DORA^[6] signée par INRAE) ;
- Œuvrer pour une évaluation (individuelle ou collective) axée sur la qualité de l'information scientifique, plutôt que sur la quantité de publications, comme c'est le cas à INRAE ;
- Développer une pratique de diffusion de résultats de recherche combinant publication d'articles scientifiques, diffusion de jeux de données et ouverture de la science.

Pour en savoir plus

^[1] *Lutte contre les revues et les conférences prédatrices*, InterAcademyPartnership, mars 2022

^[2] *Is MDPI a predatory publisher ?*, Paolo Crosetto, avril 2021

^[3] *Journal citation reports and the definition of a predatory journal: The case of the Multidisciplinary Digital Publishing Institut*, M. Ángeles Oviedo-García, août 2021

^[4] *Les éditeurs prédateurs : le côté obscur de l'Open Access*, Questions/Réponses en IST, mis à jour en septembre 2021.

^[5] *Mdpi, produire en masse les articles avec un délai soumis-accepté de quatre semaines (Résumé exécutif)*, Cécile Fovet-Rabot, juin 2022

^[6] *DORA - Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche*

^[7] *La prédation dans le champ de la publication scientifique : un objet de recherche révélateur des mutations de la communication scientifique ouverte*, Chérifa Boukacem-Zeghmouri *et al.*, mai 2022

Contacts

Équipe édition : DIPSO-edition@inrae.fr

Posez votre question au service Question/Réponse en IST - ist.blogs.inrae.fr/questionreponses